



Fédération de la Meuse pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

Direction Départementale des Territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2014



**Association Agréée pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique**

« Aire et Cousances »

Fleury/Aire



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale et Rapport Moral

28 Février 2015

9h30

Salle communale de Villes sur Cousances

Ordre du jour :

- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Rapport d'activités**
- **Carte 2015**
- **Perspectives 2015**
- **Questions diverses**
- **Pot de l'amitié**

9h30 allocution de bienvenue du Président

- Le Président, Eric RIBET, a dressé le menu de cette matinée, puis fait lecture de son rapport moral 2014 .

Rapport Moral du Président

« Ce rapport moral aura une saveur un peu particulière puisqu'il sera le dernier de ce mandat de sept années passé à la tête du conseil d'administration de l'AAPPMA « Aire et Coutances ».

En effet, les baux du domaine public arrivent à leur terme et seront de nouveau amodiés en 2016. Nos statuts prévoyant une mandature calée sur ceux-ci, c'est donc au cours du dernier trimestre 2015 que les structures associatives de la pêche de loisir entameront leur processus de renouvellement de leurs conseils d'administration.

Mais avant de revenir sur ce point, je souhaiterais faire avec vous le bilan de la saison 2014 qui sera en quelque sorte le reflet des presque 7 années écoulés.

En 2014, nos effectifs ont augmenté d'environ 11%. C'est un motif de satisfaction et d'encouragement pour notre équipe. C'est aussi une source de motivation pour la poursuite de notre politique. Cette augmentation traduit l'attractivité de nos parcours qui sont fréquentés par les pêcheurs meusiens mais aussi, et c'est remarquable, par un nombre croissant de pêcheurs issus des départements et régions voisins. Un parcours spécialisé comme le « No-Kill » de Nubécourt est fort apprécié des pêcheurs sportifs de plus en plus nombreux à le pratiquer.

La présence de l'Ombre commun, qui semble vouloir s'implanter maintenant en aval de Nubécourt, représente un attrait supplémentaire. Comme prévu, nous poursuivons son programme d'introduction en 2015.

Facteur non négligeable d'adhésion accrue à notre loisir, la météo et les conditions hydrauliques favorables du printemps et de l'été ont permis une pratique de la pêche régulière tout au long de la saison.

Après sept années d'une gestion de type patrimonial, c'est une grande satisfaction de constater que les pêcheurs, ayant évolué vers une approche plus raisonnée et respectueuse de leur pratique, reviennent en nombre sur nos lots pour assouvir leur passion.

Qu'ils soient les bienvenus. Par leur présence et leur éthique, ils garantissent la pérennité de notre loisir dans les vallées de l'Aire et de la Cousances sans pour autant exercer une pression de pêche préjudiciable sur les populations piscicoles et une fréquentation dérangeante pour les riverains. En effet nous constatons que bien que nous soyons plus nombreux en terme d'adhérents, les rives de nos cours d'eau ne sont pas envahies et chacun peut pratiquer son loisir en toute tranquillité et donc dans les meilleures conditions possibles.

Notre AAPPMA peut s'enorgueillir de ce constat qui contraste malheureusement encore bien souvent avec celui observé dans certains autres bassins versants du département.

En effet, sachez qu'il règne encore des esprits de clocher tenaces dans nos vallées meusiennes où, dans certains territoires, seul le pêcheur « autochtone » est le bienvenu. Malheureusement encore, sous le dictat de quelques présidents conservateurs, gourous de Conseils d'Administration fantômes et sans vision d'avenir, seules, la politique du repli sur soi et une gestion piscicole à coup de déversement de truites de bassines sont les politiques reines. Ici-bas, l'avenir d'une pêche associative favorable aux pêcheurs et actrice, à son niveau, du développement du territoire et de la valorisation du milieu aquatique, s'assombrit sérieusement.

Fort heureusement, il n'en n'est rien nous concernant. Je souhaite que cela perdure et qu'au contraire, dans le bassin de l'AIRE, une vraie réflexion s'engage entre AAPMA pour une gestion cohérente et un développement de l'halieutisme en faveur des pêcheurs et du territoire.

Des effectifs en hausse donc, et une saison halieutique encore très satisfaisante du point de vue des captures: les témoignages recueillis çà et là, notamment par les Gardes Pêche Particuliers au cours de leur mission, traduisent la richesse piscicole de nos cours d'eau : tant en quantité, qu'au niveau de la représentativité des différentes classes d'âge. Truites et ombres étaient au rendez-vous. Cela s'est particulièrement révélé lors des grandes éclosions de printemps.

Nous avons eu la satisfaction d'observer la fraie des ombres communs introduits ces deux dernières années en aval de Nubécourt. Ceci nous encourage à poursuivre et achever notre programme « Ombre » en 2015. Raymond évoquera plus tard les modalités du repeuplement à venir lors son intervention.

La présence dans l'AIRE de cette espèce est une réelle plus-value. Elle attire de plus en plus de pêcheurs sportifs. Et c'est tant mieux !

Vous avez peut-être eu le « plaisir » d'être contrôlé par les Gardes Pêche Particuliers de notre association au cours de vos parties de pêche. Sachez que François WALTER et Xavier RASQUINET seront prochainement épaulés par Héloïse COYARD, de Rarecourt, qui vient d'achever sa formation et « servira » conjointement, si j'ose m'exprimer ainsi, sous les drapeaux des AAPPMA des « Trois vallées d'Argonne » et « Aire et Cousances ».

Le temps est venu de mutualiser les moyens des AAPPMA d'un même bassin dans l'intérêt des pêcheurs, des riverains et des milieux aquatiques. C'est un premier pas vers cette gestion cohérente de bassin que je revendique et qui ne devra pas rester sans suite.

François WALTER vous présentera le rapport d'activité de la Garderie de l'AAPPMA tout à l'heure.

Comme nous vous l'annoncions lors de la dernière assemblée générale, nous avons relancé notre plan de gestion piscicole en 2014 par la réalisation de travaux sur la partie aval du Flabusieux à Nubécourt. Ce dossier a été porté par l'AAPPMA avec la maîtrise d'œuvre de la Fédération de Pêche de la Meuse. Sans le soutien de Sébastien CORMONT, technicien fédéral qui a conduit ce dossier, il aurait été difficile pour l'AAPPMA de mener à bien un tel projet, aux retombées bénéfiques pour la reproduction de la truite Fario dans l'AIRE.

A cette occasion, je tiens à remercier le propriétaire des lieux, Monsieur PERARD, agriculteur à NUBECOURT, pour sa collaboration efficace qui a permis l'aboutissement de cette action.

Ce type d'opération complète et enrichit le programme de restauration de l'AIRE et de ses affluents mené par le syndicat de rivière SM3A et qui en est dans sa deuxième phase.

Nous espérons que les suivantes verront bien le jour. En effet, à l'heure du redécoupage territorial et à l'aube des prochaines élections départementales, il y a lieu de s'interroger, d'une part, sur la façon dont vont s'engager les EPCI dans leur compétence GEMAPI et, d'autre part, sur la poursuite, par la future assemblée départementale, d'une politique de l'eau favorable à la restauration et la protection des milieux aquatiques.

Nous sommes conscients que beaucoup reste à faire pour améliorer l'accessibilité à nos cours d'eau, en particulier sur l'AIRE où certains parcours sont difficilement praticables. Embâcles imposants, végétation luxuriante et envahissante... gênent l'exercice de la pêche. Certains diront que ces zones servent d'abris et donc de réserve à la faune aquatique. Sans doute, mais ces embâcles contribuent aussi à la dégradation physique du cours d'eau par les atterrissements qu'ils engendrent et l'érosion des berges qu'ils favorisent, au détriment aussi des propriétés riveraines.

Nous souhaitons donc vivement que le programme de restauration conduit par SM3A aille à son terme et respecte bien les objectifs écologiques prônés à son origine.

N'oublions pas non plus que de nombreuses pressions sont à pied d'œuvre pour freiner cet élan écologique nécessaire.

En effet, en cette époque de propagande effrénée « pro agriculture intensive », relayée par la grande messe annuelle du salon national de l'agriculture, il est de bon ton de revendiquer toute pseudo démarche en faveur d'une soi disant sauvegarde de la biodiversité.

Ne soyons pas dupe à propos de cette soudaine vocation écologique. Il s'agit plutôt de redorer une image ternie par le constat quotidien de la dégradation de la nature qui nous entoure pour mieux justifier une production incompatible avec le respect de l'environnement.

Pêcheurs, gardons notre sang froid ! Ne cédon pas à la provocation des campagnes de communication véhiculée par une certaine « Agro-écologie » le long de nos routes départementales...

Conservons notre esprit critique et mutualisons nos forces dès maintenant pour défendre les milieux aquatiques et donc notre loisir favori face aux lobbies de l'agriculture intensive, polluante et destructrice. Ces lobbies qui activent sans relâche les leviers de tous niveaux pour arriver à des fins dictées uniquement par le profit. Nous pouvons être inquiets sur le devenir de notre patrimoine naturel et en particulier sur celui du réseau hydrographique des têtes de bassin comme le notre...

Nous avons eu à déplorer cette année encore le comportement peu citoyen du meunier de Nubécourt. Alertée par nos soins, la presse locale a relaté l'affaire, faisant une mauvaise publicité pour notre territoire. C'est bien dommage. Il aurait été si simple d'aborder les choses sous l'angle de la concertation pour que tout ce passe pour le mieux et éviter par exemple la mortalité de la faune et la flore de la rivière. Les efforts des pêcheurs pour préserver le patrimoine piscicole n'ont pas à être anéantis par la simple négligence d'un riverain peu scrupuleux. Nous ne le tolérerons plus et userons désormais de tous les moyens légaux à notre disposition pour que cela cesse dans l'avenir.

Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les conditions d'exercice de notre loisir : réforme de la réglementation, développement de la réciprocité, évolution et simplification des produits pêche, etc... sont des sujets à l'ordre du jour de la réflexion nationale des Structures Associatives de la Pêche concernant l'évolution de la pêche de loisir dans les années à venir.

Une chose est certaine : le prochain mandat devra être celui de la restructuration : notre maillage associatif doit être repensé et coller au plus près du redécoupage territorial s'il veut être crédible et que les revendications des pêcheurs soient entendues.

Il doit aussi répondre aux vraies aspirations des pêcheurs tout en faisant en sorte de préserver le patrimoine piscicole.

Il faudra donc militer et travailler en faveur d'une gestion piscicole et halieutique à l'échelle des bassins hydrographiques. Les AAPPMA doivent mutualiser leurs moyens et leurs compétences pour promouvoir et développer une pêche de loisir encore accessible à tous et de qualité. L'avenir passera sans doute par la fusion d'un grand nombre d'associations.

J'invite donc toutes celles et ceux qui veulent contribuer à l'atteinte de ces objectifs à s'engager dès la fin 2015, à nos côtés, pour poursuivre l'aventure de l' AAPPMA « Aire et Cousances », dans cet esprit d'ouverture et de convivialité que nous revendiquons et que nous souhaitons pérenne...

Je vous remercie de votre attention. »

Eric RIBET



- Le bilan des ventes de carte de pêche 2014 a été présenté par Laurent POUTRIEUX : + 11% d'augmentation ; 60% des cartes sont achetées par les internautes.
- Le trésorier, Raymond PICHELIN, a exposé ensuite le bilan financier. Puis sous le contrôle des vérificateurs aux comptes (MM.SUY et PICARD), l'assemblée, **a donné, à l'unanimité, le quitus au trésorier, Raymond PICHELIN,** pour son bilan financier, constaté sain et équilibré.

Il a été procédé au renouvellement des deux vérificateurs aux comptes qui ont été **élus à l'unanimité par l'assemblée** à savoir : **MM. SUY et PICARD**
- Le trésorier, Raymond PICHELIN, a présenté ensuite la proposition de **budget 2015 qui a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée.**
- Les **diverses actions** menées par l'AAPPMA ont été présentées d'une manière attrayante à travers la projection d'un diaporama par Francis VANSOEN, Laurent POURTRIEUX, Philippe LHUILLIER et Raymond PICHELIN.

Les actions menées cette année par l'association :

- La pose de passages de clôtures
 - Le rempoissonnement
 - Action du PGP sur le Flabusieux : création de frayères, mise en défens du bétail, passage à gué, plantations.
- Le bilan d'activité de la Garderie particulière a été présenté par François WALTER : aucun PV n'a été dressé.
Il a informé l'assemblée que la garderie de l'association s'enrichira d'un membre en 2015 : Héloïse COYARD, qui interviendra aussi sur l'AAPPMA d'AUZEVILLE.

Le rapport d'activités a été voté à l'unanimité par l'assemblée.

Francis VANSOEN a rappelé les agissements volontaires et irresponsables du Moulin de NUBECOURT qui ont provoqué une forte mortalité piscicole dans le bief de l' AIRE.

PERSPECTIVES 2015

- Le président a évoqué les échéances 2015 et plus particulièrement le prochain renouvellement du CA de l'AAPPMA : un rappel des statuts a été fait ainsi qu'une présentation des modalités de la prochaine élection. Il a lancé un appel dans l'assemblée pour que les bonnes volontés, motivées, se mobilisent pour poursuivre les missions de l'AAPPMA à partir de 2016.

La prochaine **Assemblée Générale Ordinaire** est programmée le SAMEDI 24 Octobre 2015 10h, Salle Communale de NUBECOURT ;

Ordre du jour : Elections en vue du renouvellement du conseil d'administration de l'AAPPMA ; Elections du délégué ; Elections du(es) candidats à l'élection du CA de la Fédération Départementale en 2016.

- **Le dimanche 15 mars**, rendez-vous est donné aux volontaires pour une matinée de pose de passage de clôtures : à 7h30 à Fleury /Aire.
- **Le samedi 14 mars**, jour de l'ouverture, comme l'année passée, tous les pêcheurs de l'AAPPMA sont cordialement invités à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par l'association, au point d'information du parcours No-Kill à NUBECOURT.

Des journées de permanence, pour les personnes ne possédant pas de connexion ou désireuses de prendre leur cartes de manière classique, sont organisées à la Mairie de NUBECOURT :

Le 28/02/2014 de 15h à 18h

Le 06/03/2014 de 15h à 19h

Le 13/03/2014 de 15h à 19h

Ou chez Philippe LHUILLIER (changement d'adresse : 21 grande rue NUBECOURT).

Sur rendez-vous au 0677991053

Ouverture exceptionnelle le jour de l'ouverture (14 mars) de 7h à 8h du matin.

Site Internet de l'AAPPMA : www.aappma-aire-cousances.com



Intervention des éducateurs de l'IME ELAN ARGONNAIS avec lequel l'AAPPMA souhaite développer son partenariat. Leur objectif : dans une démarche thérapeutique et pédagogique, amener des enfants et de jeunes adultes déficients intellectuels vers la pêche et la connaissance ainsi que le respect du milieu aquatique et environnemental.

- **Parole aux invités :**
 - M. MAURER, Vice-président du syndicat de rivière SM3a, a expliqué le retard et les difficultés rencontrées dans la réalisation du programme de restauration de l'AIRE et de ses affluents. Le président Eric RIBET fait part de ses fortes interrogations quant à l'engagement des communes et des EPCI dans leur future compétence GEMAPI.
- Le Président Eric RIBET a remis à Mr CHASSEIGNE un chèque de trente euros pour la capture de la plus belle prise : une belle perche pêchée en aval de CHAUMONT SUR AIRE.
- Questions diverses :
 - Un pêcheur souhaite savoir comment déposer sa candidature à la prochaine élection du CA.

12 h, Clôture de l'assemblée par le Président et invitation au traditionnel pot de l'amitié.

I/ Actions menées par l'A.A.P.P.M.A.

1. Alevinages et repoissonnements en 1^{ère} Catégorie

TRUITES FARIO	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Œufs				
Alevins	120000	15 /03/14		2460.00
ALEVINS 3/5 CM	25000	26/04/14		1027.50
Truitelles 10/16 cm				
Truites 200g et +				
Total				

AUTRES ESPECES	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
OMBRES COMMUNS	300	18/04/14		474.75
Total				

3. Surveillance et gardiennage

- Avez-vous un ou plusieurs **Gardes Pêche Particuliers** assermentés ?

OUI

Prénom NOM G.P.P.	Date de l'agrément ou du dernier renouvellement
François WALTER	23/08/2013
Xavier RASQUINET	06/02/2014
Héloïse COYARD	En cours

4. Gestion piscicole

- Votre AAPPMA possède-t-elle un **règlement intérieur** ?

OUI

- Avez-vous réalisé votre **Plan de Gestion Piscicole** ?

OUI

- **Actions** de restauration, d'aménagement ou de protection des milieux aquatiques entrepris durant l'année :

Action sur le Flabusieux à NUBECOURT (environ 300m):

Création et protection de frayères

Mise en défens du bétail par pose de clôtures

Création d'un passage à gué

Plantation des berges.

Mise en réserve de pêche

Pose de passages de clôtures

Pose de panneaux de limite de parcours

Pose de panneaux d'information.

5. Actions pour la promotion et le développement du loisir pêche

- Avez-vous un **Atelier Pêche Nature** ?

NON

- Avez-vous organisé un ou plusieurs **concours de Pêche** ?

NON

- Participez-vous à d'**autres actions ou manifestations** pour la promotion du loisir pêche ?

OUI

Partenariat avec **IME « Elan Argonnais »** de Sainte-Ménéhould

- Listez vos **dépositaires** de cartes de Pêche (*adresse, téléphone, vente cartes internet ou papier*) :

Dépositaire AAPPMA :

Chez le secrétaire : **LHULLIER Philippe** 21 grande rue NUBECOURT **0677991053** : *cartes internet uniquement*

- **Lots de pêche gérés** par votre AAPPMA :

NOM (cours d'eau, canal, plan d'eau...)	Commune limite amont ou commune pour plan d'eau	Commune limite aval	Linéaire de cours d'eau (km) ou superficie (ha)
L' AIRE et ses affluents	Longchamps/Aire	Autrecourt	
Le Flabussieux	St-André	Nubécourt	
La Cousances	Souilly	Jubécourt	

- Listez vos **parcours spécifiques** (No-Kill, carpes de nuit.....) et leur date de fin de validité.

Parcours NO-KILL « mouche et leurres » de Nubécourt, 1300m

Fin de validité : 31 décembre 2019

- Avez-vous des pontons pour personne à mobilité réduite ? Si oui, merci de préciser le lieu :

NON

- Avez-vous des réserves de pêche ?

Si oui, merci de préciser la limite amont et aval et la date de fin de validité.

Le flabussieux : jusqu'au 31 décembre 2019 : 300m jusqu'à la confluence avec l'AIRE

Le Rû : en cours de renouvellement : de la D902 à la confluence avec l'AIRE

II / Bilan des Cartes Vendues

ANNÉE 2014

Cartes	Tarif en €	Nombre	Montant Total
CARTE MAJEURE, Papier	72		
CARTE MAJEURE, Papier sans timbre CPMA	39		
CARTE MAJEURE, Internet	20,50	206	4223
CARTE MINEURE, Papier (12 ans à -18 ans)	17		
CARTE MINEURE, Papier sans timbre CPMA	15		
CARTE MINEURE, Internet	8,50	27	229.50
Carte DECOUVERTE, Papier (-12 ans)	7		
Carte DECOUVERTE, Internet (-12 ans)	5	8	40
Carte HEBDOMADAIRE, Papier	30		
Carte HEBDOMADAIRE, Papier sans timbre CPMA	18		
Carte HEBDOMADAIRE, Internet	13	6	78
Carte JOURNÉE, Papier	13		
Carte JOURNÉE, Papier sans timbre CPMA	10		
Carte JOURNÉE, Internet	5,50	65	357.50
Carte DECOUVERTE Femme, Papier	30		
Carte DECOUVERTE Femme, Internet	14	9	126
Carte URNE, Papier	90		
Carte URNE, Internet	20,50		
Timbre URNE, Papier, Internet	25		
PassPêche Majeur	1		
PassPêche Mineur			/
Nombre d'adhérents (Papier+Internet) = carte majeure + mineure + découverte (-12ans) et femme + carte URNE		250	TOTAL (A) 5054

Nom du Trésorier :
Signature

NB : La différence entre le total (A) du bilan des cartes vendues de l'année 2014 et les recettes des ventes de cartes (B) figurant au bilan financier de cette même année s'élevant est due au fait que les cartes Internet vendues en fin d'année ne sont payées qu'au 1^{er} trimestre par la FNPF.

III / Bilan Financier

ANNÉE 2014

DÉPENSES		RECETTES	
CPMA + Cotisations Fédérales	5365	Vente de cartes (B) (Situation au 31 décembre)	9913
Alevinages Réempoissonnement	3962.25	Subventions	
Locations Baux de pêche	183	Manifestations Concours	
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	450.06	Produits financiers	248.79
Gardiennage Pancartage Information	1289	Indemnités Dommages Intérêts	
Revendeurs		Divers : (à préciser)	
Manifestations	182.62		
Secrétariat PTT, Téléphone... Déplacements			
Assurances	173.55		
Divers : (à préciser) Frais de banque Site internet	50.40 60		
TOTAL	11715.88	TOTAL	10161.79

Résultat d'exercice <i>(Recettes - Dépenses)</i>	→	- 1554.09
Avoir début d'exercice au 1^{er} Janvier <i>(Caisse, comptes-courants, livrets...)</i>	→	18336.19
Avoir fin d'exercice au 31 décembre	→	Caisse : 75.32 Comptes courants : 1070.11 Livrets : 15636.67 Titres :

Nom Président
Eric RIBET
Signature

Nom du Trésorier,
Raymond PICHELIN
Signature

Nom 1^{er} Vérificateur
aux comptes
Laurent PICARD
Signature

Nom 2^{ème} Vérificateur
aux comptes
J.A. SUY
Signature

